

Débuts difficiles pour les négociations dans le secteur du gardiennage

Le 20 avril dernier, nous avons présenté le cahier de revendications aux employeurs. Ils nous avaient promis une première réaction pour la réunion de ce 18 mai.

Nous avons donc été fort surpris de recevoir deux jours avant, à la place d'une réponse à notre cahier de revendications, une note de négociation de la fédération patronale.

Cette note est pour nous totalement inacceptable entre autres parce qu'elle exige une flexibilité supplémentaire et remet en question des acquis :

- suppression des règles de cumul pour le sursalaire ;
- suppression des prestations de minimum 3h ;
- remise en cause d'aspects importants dans l'organisation du travail...

Nous avons directement réagi en refusant de poursuivre les discussions aussi longtemps que les employeurs liaient cette note aux négociations. Pour nous, il s'agissait de pure provocation.

Après des discussions houleuses en commission paritaire, nous avons pu obtenir que la note des employeurs soit supprimée. Le 6 juin, nous nous réunissons à nouveau et les employeurs formuleront enfin une première réponse à nos revendications.

Le front commun syndical